

## Document

"La présomption d'innocence est un leurre"

(Lexpress.fr)

5 avril 2012

**La sueur. La peur. L'attente. C'est le quotidien de l'avocat lillois Eric Dupond-Moretti, qu'il raconte dans son livre *Bête noire. "Condamné à plaider"* (Michel Lafon), publié ces jours-ci. La sueur des plaidoiries livrées comme autant de batailles. La peur de ne pas avoir su convaincre juges et jurés. L'attente du verdict, enfin, auquel est suspendu le destin d'un homme ou d'une femme. A coups d'anecdotes, cette grande gueule du barreau, peu appréciée dans la magistrature, en profite pour régler quelques comptes avec un système judiciaire qui maltraite, selon lui, la présomption d'innocence. L'Express rencontre l'avocat à la terrasse d'un troquet, à deux pas du Palais de justice. Le soleil cogne. Lui aussi.**

**En refermant votre livre, on se dit qu'il vaut mieux ne pas avoir affaire à la justice. C'est d'ailleurs ce que vous écrivez dans la dédicace à vos enfants. Pourquoi?**

Quand on voit son voisin, celui qu'on connaît depuis vingt ans, monter dans la camionnette des gendarmes, on a envie de se dire que les gendarmes ne se sont pas trompés. On ne peut pas croire d'emblée à l'erreur judiciaire. On éprouve face à la justice une sorte de crainte révérencielle. C'est en cela que la présomption d'innocence est un leurre absolu. La mettre en oeuvre est une défiance a priori du système. Dans sa définition la plus simple, c'est regarder l'homme qui est dans le box, ne fût-ce que cinq minutes au fil d'un procès de trois jours, en se disant: "Peut-être qu'il est innocent..." A partir de ce moment-là, vous vous rendez très vite compte qu'il n'a plus une gueule de coupable, mais qu'il peut avoir une gueule d'innocent. Croyez-moi: il y a de quoi avoir peur quand on est accusé. Surtout quand on est innocent.

**Vous en avez fait personnellement l'expérience lorsque vous avez été mis en cause, sans toutefois être poursuivi, dans une affaire de stup'. Cela vous a-t-il appris des choses que vous ignoriez?**

Evidemment. Tant que cette mésaventure ne m'était pas arrivée, pour moi, une perquisition se résumait à un procès-verbal: une addition de mots avec une ponctuation, un coup de tampon et deux signatures. C'est autre chose quand on met un gros clébard puant dans la malle à jouets de votre gosse de quatre ans, en suspectant que vous avez pu y dissimuler des produits stupéfiants. Quand, in fine, un policier vous raconte que des substances ont très vraisemblablement été déposées dans votre véhicule, vous n'avez alors plus de ces choses la même vision... Avec Stéphane Durand-Souffland, chroniqueur judiciaire au *Figaro*, nous avons décidé d'aller au fond des choses. Ce n'est pas qu'une pensée gratuite, sauvage et dévastatrice, mais une réflexion fondée sur mon expérience, notamment aux assises.

**Le verdict d'un procès d'assises dépend largement du président de la cour, dites-vous. Les dés seraient pipés. Tout serait en place pour favoriser l'accusation...**

Ce constat, beaucoup d'observateurs de la justice l'ont fait avant moi. Même le positionnement géométrique des uns et des autres le reflète: l'avocat général, qui porte l'accusation publique, est tout en haut, sur son estrade, la défense, tout en bas. Sans doute une erreur de menuiserie... Le seul

avantage que vous avez, c'est de vous exprimer en dernier. Il y a de grands présidents de cour d'assises, qui savent transcender tout ça. Et il y a ceux qui se comportent mal, du début à la fin, ceux dont je sais ce qu'ils veulent au bout de dix minutes de procès.

On assigne à la justice un rôle social qui n'est pas le sien

### **Dans ces cas-là, comment réagissez-vous? Vous donnez de la voix?**

Dans ces cas-là, on essaie de se battre. Il y a deux types de rapports possibles: le respect mutuel ou le rapport de force. Pour certains magistrats, l'avocat reste le diable. Il faut être un grand magistrat pour accepter l'idée qu'on peut se tromper. Une sacrée dose de modestie pour se dire que l'avocat a peut-être raison contre soi.

### **C'est pour cela que vous feriez, affirmez-vous, "un magistrat exécrationnel"?**

Oui. Il faut avoir l'honnêteté de ses malhonnêtetés. Moi, je déteste la contradiction. Je pense qu'il faut beaucoup plus de qualités pour être un grand magistrat que pour faire un grand avocat.

### **La possibilité d'appel aux assises et l'assistance de l'avocat en garde à vue ne permettent-elles pas de rééquilibrer le système?**

Nous restons parmi les pays les plus condamnés par la Cour européenne des droits de l'homme. Strasbourg botte régulièrement les fesses à notre Cour de cassation. C'est donc sous l'impulsion de l'Europe que les choses changent. Qu'il s'agisse du positionnement du parquet par rapport au siège, des écoutes ou de la présence de l'avocat en garde à vue. Dans le pays des droits de l'homme, nous devrions être des précurseurs. Or nous sommes à la traîne...

### **Avant la primaire socialiste, vous avez signé dans Libération une tribune en faveur de Martine Aubry. Qu'attendez-vous d'un gouvernement socialiste en matière de justice?**

D'abord, un peu de calme. Ce qui me chagrine dans la façon dont on a traité la justice ces temps derniers, c'est la précipitation. La justice ne peut pas se résumer à cette sempiternelle séquence: un crime, une loi, avec, dans l'intervalle, la réception à l'Elysée des victimes. Ce devrait être un consensus exceptionnel comme celui qui s'est dégagé dans la commission d'enquête parlementaire sur Outreau. Je n'ai pas vu, alors, de différences entre les parlementaires de droite et de gauche.

### **Nicolas Sarkozy a accordé plus de place aux victimes dans le système judiciaire. Quel bilan en tirez-vous?**

Tout cela est très porteur électoralement... Dire qu'on est favorable aux victimes est une évidence, comme déclarer qu'on est opposé au cancer et à la guerre. Il y a aujourd'hui un basculement aux conséquences néfastes. On évoque la possibilité pour les victimes d'interjeter appel d'une décision de cour d'assises. Or tout le processus judiciaire est un processus de confiscation. On a enlevé aux victimes le droit de se venger. Si c'est pour redonner à la justice les habits d'une violence endimanchée, ça ne sert à rien. Comment voulez-vous demander à une victime d'être juste? On en arrive presque à juger les fous désormais. Mais qui peut être apaisé en se retrouvant face à l'auteur de son malheur, la lippe pendante, dans son box? Qu'attend une victime?

### **A cette question, on répond généralement "faire son deuil".**

Alors on assigne à la justice un rôle social qui n'est pas le sien, et qui ne peut pas l'être: celui d'apaiser les victimes. Cette sémantique de la "reconstruction", on l'entend partout. Maintenir une personne dans un statut victimaire, cela revient justement à lui interdire de "faire son deuil", comme vous dites.

### **Quelle attitude adoptez-vous quand vous êtes avocat de partie civile?**

Je tiens le même discours. Soit ceux que je représente l'entendent, soit ils s'en vont. On peut être digne en se contentant d'invoquer la souffrance de ceux qu'on a l'honneur de défendre.

### **Vous n'aimez pas le mot "client".**

Non, je n'aime pas ce mot, qui souligne le lien économique entre l'avocat et celui qu'il défend. Je préfère dire "cet homme que j'ai l'honneur de défendre", ça a plus de gueule. En tout cas, je défie quiconque de faire la différence entre la défense que j'apporte à un type qui m'a bien payé et à quelqu'un qui ne m'a pas donné un rond !

### **Facile, quand on est l'un des avocats pénalistes les mieux payés...**

Pas du tout! Moi, je n'ai jamais touché 12 millions d'euros pour une affaire [NDLR : un montant évoqué dans le dossier Bettencourt].

### **Vos honoraires dépendent-ils des revenus de vos clients?**

Cela joue, évidemment. Si vous obtenez l'acquiescement de la cinquième fortune de France, elle sera mieux indemnisée qu'un mendigot, car, à préjudice moral égal, le préjudice économique sera, singulièrement, plus élevé. Je ne suis pas l'abbé Pierre, mais, parfois, je plaide gratuitement - jamais pour quelqu'un qui a les moyens. Ensuite, tout dépend du temps passé, de la difficulté du dossier et du résultat. J'aime bien la notion d'honoraires de résultat parce que, ceux-là, les gens sont contents de les verser.

### **Vous parlez dans votre livre de votre grand-père, retrouvé mort le long d'une voie de chemin de fer. Personne n'a enquêté...**

Il est monté dans un train bourré d'Italiens, direction le Nord et la France, qui avait besoin de main-d'oeuvre. En 1957, il est retrouvé mort dans des conditions suspectes, le long d'une voie ferrée. Tout le monde s'en foutait. On n'en saura jamais plus.

### **C'est à cause de lui que vous êtes devenu avocat?**

Cela tient sûrement à cette histoire que j'ai entendu raconter dans ma famille. Mais j'ai eu un déclic à 15 ans, en 1976, en entendant, à la radio, l'annonce de l'exécution de Christian Ranucci [NDLR : condamné à mort pour l'enlèvement et l'assassinat d'une petite fille à Marseille].

### **Vous racontez que vous avez fait des études d'avocat médiocres, mais que vous avez été premier au concours de la Conférence du stage, une épreuve d'éloquence réputée...**

Premier ex aequo. Déjà, une injustice... [rires.]

### **Au commencement était le verbe?**

Le verbe, mais aussi les silences. C'est essentiel de poser sa voix, de prendre le temps. Il y a une forme de maîtrise des choses dans les silences que vous imposez à l'audience. Il existe une musicalité, un rythme de la plaidoirie. Il faut passer de la gravité à la légèreté, essayer de faire sourire les jurés. Dans ce domaine, on apprend beaucoup des autres avocats. On peut aussi s'inspirer d'un livre, d'une chanson, d'un article de presse. On se nourrit de tout cela.

**Etre avocat ne suppose-t-il pas une dose de cynisme? Vous vous félicitez d'avoir obtenu l'acquittement de votre client sur une nullité de procédure parce qu'à la fin d'une audience tardive le tribunal était fermé au public...**

Vous confondez cynisme et stratégie. Le cynisme, c'est se moquer de son client, le défendre du bout des lèvres. Moi, je connaissais cette pratique du tribunal de Lille, qui est contraire à la loi, puisque la justice doit être publique. J'exploite la constatation de cet état de fait illégal en faveur de mon client. Où est le cynisme ? C'est le respect des règles qui ont vocation à s'appliquer à tous les justiciables. Quand le parquet tord le cou à la procédure pénale pour éviter un "trouble à l'ordre public", cela ne choque pas grand monde. Comme s'il y avait un but noble qui autoriserait les juges à ne pas respecter la procédure pénale. Et un but scandaleux qui permettrait à l'avocat d'obtenir une mise en liberté indue !

**Faut-il, pour défendre un homme, exiger de lui la vérité?**

Je n'attends pas la vérité, mais une version cohérente. Je me permets d'intervenir si je me rends compte que cela ne peut pas passer. J'ai défendu un braqueur, dans le sud de la France, qui me jurait qu'il était innocent. Après avoir consulté les photos prises par le système de vidéosurveillance, je lui ai dit qu'il serait acquitté... si une majorité de jurés étaient aveugles ! Il aurait pu changer d'avocat. Il a changé de version.

**Combien affichez-vous d'acquittements à votre compteur?**

Plus de cent. Cela me démange de vous donner le chiffre exact, mais cette comptabilité n'a aucun intérêt.

**On vous appelle pourtant "Acquittator"...**

C'est une connerie de journaliste ! Personne ne m'a jamais appelé comme ça, surtout pas les confrères. A l'origine, il s'agissait d'un bon mot d'un ami. Mais, après tout, c'est sûrement plus facile à porter que "Pertoutator".

**Comment vivez-vous ce "vagabondage judiciaire", de cour d'assises en cour d'assises, de crime en crime : un braqueur ici, un père infanticide là?**

Je m'efforce de ne pas avoir de regrets. Je ne quitte pas Nice pour Colmar l'esprit léger si je n'ai pas le sentiment d'avoir tout donné. Le mauvais résultat est l'occasion de se dire qu'on n'a pas fait ce qu'on aurait dû.

**Vous écrivez: "Cette vie me tue à petit feu." Pourquoi?**

Je passe mon temps dans les hôtels, les aéroports. Je suis peu chez moi, je travaille beaucoup, je me repose peu, je fume comme un sapeur-pompier, je suis stressé, angoissé. J'ai mal, mais j'aime avoir mal.

## **Pourquoi ce titre, Bête noire?**

C'est le plus jeune de mes fils qui l'a choisi. Un jour, il est rentré en me rapportant cette réflexion d'un camionneur qui venait de perdre son permis : "*Les routiers, c'est les bêtes noires de la route !*" Il m'a dit : "*Papa, j'ai trouvé le titre de ton bouquin !*" Alors, Bête noire, puisque je ne fais pas l'unanimité...

## **Eric Dupond-Moretti en 6 dates**

20 avril 1961 Naît à Maubeuge (Nord) d'un père ouvrier et d'une mère femme de ménage.

1984 Devient avocat au barreau de Lille.

1991 Epouse Hélène, une ancienne jurée, rencontrée lors d'un procès d'assises.

2004 Obtient l'acquittement de Roselyne Godard, dans l'affaire d'Outreau.

2010 Obtient l'acquittement en appel, à Albi (Tarn), de Jacques Viguière, accusé du meurtre de sa femme.

2012 Défend un chef d'entreprise mis en cause dans l'affaire du Carlton.